Énergie océane

Le journal intercommunal

N°11
Avril 2009

Communauté de Communes des Olonnes
Le Château d'Olonne
Les Sables d'Olonne
Olonne-sur-Mer

Autrefois les cours de solfège étaient donnés rue Nationale, aux Sables d'Olonne.

Éditorial

2009 : le changement dans la continuité

Pour la Communauté de Communes, l'année 2008 s'est achevée à 320 km/h avec l'arrivée du TGV en gare des Sables d'Olonne. Cet événement hautement symbolique a permis au Pays des Olonnes de renouer avec la grande tradition des trains de plaisir et a mis fin à un dossier qui a mobilisé pendant 10 ans les élus locaux. Désormais doté d'un équipement moderne à la hauteur de son rayonnement, notre territoire peut enfin entrer de plein pied dans le XXIe siècle.

L'année 2009 a, quant à elle, commencé sans fausse note puisqu'elle a été marquée par l'ouverture du nouveau Conservatoire Intercommunal de Musique des Olonnes et devrait continuer crescendo avec le lancement d'une seconde tranche de travaux. A terme ce sont 1 176 m² qui seront dédiés à la musique.

2009 sera également une année importante en termes d'aménagement de l'espace. Futures vitrines du Pays des Olonnes, les zones de la Vannerie et de la Sablière vont permettre à notre territoire de montrer son nouveau visage et de prouver, s'il en était besoin, que les Olonnes deviennent une véritable agglomération.

Ce changement se fait pourtant dans la continuité. Un pôle santé sort de terre, de nouvelles entreprises et enseignes apparaissent mais le Pays des Olonnes sait conserver son âme et défendre son patrimoine naturel unique. Ne prendre à la modernité que ce qu'elle propose de mieux, telle est notre devise ●

Louis GUEDON
Président de la CCO
Député Maire
des Sables d'Olonne

Yannick MOREAU
1er Vice-Président de la CCO
Maire
d'Olonne-sur-Mer

Isabelle DOAT
2e Vice-Présidente
de la CCO
Adjointe à l'environnement
au Château d'Olonne

« Ça déménage » côté musique

Le 12 janvier dernier, les instruments de percussion ont été les premiers à prendre le chemin des nouveaux locaux du Conservatoire Intercommunal de Musique des Olonnes (CIMO). Un déménagement hautement symbolique puisqu'il a clôturé 11 mois de travaux et permet enfin aux différents orchestres de répéter dans des conditions optimales.

Pour le Conservatoire, l'année 2009 a commencé sous le signe du changement avec la mise en service de 478 m² entièrement dédiés à la musique. Si ces locaux ne représentent que la partie visible de l'iceberg (à terme une seconde tranche de 1 176 m² verra le jour), la vie des professeurs et des élèves s'en est trouvée changée. Porté par la commission des Affaires Culturelles et son président Joë Fesseau, ce projet a été pensé dans ses moindres détails et permet au Pays des Olonnes d'accéder à une infrastructure moderne parfaitement adaptée aux besoins des musiciens.

Au royaume de l'acoustique

Car désormais l'école bénéficie d'un auditorium de 213 m² -soit deux fois et demie l'ancienne salle de répétition- présentant une acoustique parfaite. « On s'entend jouer ! » s'enthousiasme un jeune violoncelliste. Autre atout non négligeable, des micros et baffles et autres équipements de pointe permettront aux orchestres d'enregistrer leurs différentes interprétations. Un bon moyen de progresser ! Et comme l'auditorium baptisé Emile Quéraud peut accepter jusqu'à 150 spectateurs, des examens et mini concerts pourront être organisés intra muros.

Les percussions à l'honneur

Si la plupart des cours sont encore donnés dans l'aile droite de l'Abbaye Sainte-Croix, professeurs et élèves de percussions ont déménagé dans une salle de répétition de 80 m² et 3 studios d'entraînement. Fini le temps où il fallait déplacer le matériel, le monter et le descendre d'une salle à l'autre ! Pour des raisons pratiques, le nouveau Conservatoire a été conçu sur un seul niveau.
Modernes, esthétiques et fonctionnels, les nouveaux locaux ont coûté 1 204 395 € à la Communauté de Communes qui a bénéficié, via un Contrat Territorial Unique, d'une subvention de 963 516 € de la Région ●

AU SOMMAIRE DU NUMÉRO

Dossier

2
Visite guidée du Conservatoire

Économie

3
Créer son entreprise : mission possible !

Vie de la CCO

4
Commissions qui êtes-vous ?

Aménagement

5
La santé en « pôle » position

Environnement

6
Garder la « Tri attitude »

Dossier

Visite guidée du Conservatoire

Mercredi, 17 h, dans le hall du nouveau Conservatoire, un élève attend patiemment le début du cours de percussion. L'atmosphère est feutrée, aucun son ne franchit les lourdes portes insonorisées. Une jeune musicienne, étui noir sous le bras, pénètre dans l'auditorium. Des bribes de musique yiddish se perdent dans le couloir. Suivons les notes.

Une salle 100 % percussions

Entièrement dédiés au rythme, les 80 m² de la salle Eric Sammut - célèbre percussionniste français contemporain - abritent batteries, marimbas, congas, etc.

Pour travailler, il suffit désormais de s'installer derrière son instrument et le temps consacré au rangement ne vient plus empiéter sur les heures de cours.

Professeur, élèves, musique : tout le monde est gagnant !

Le projet s'inscrit dans une politique de développement durable et intègre différents volets HQE (Haute Qualité Environnementale) : matériaux, énergie, qualité de l'air, etc.

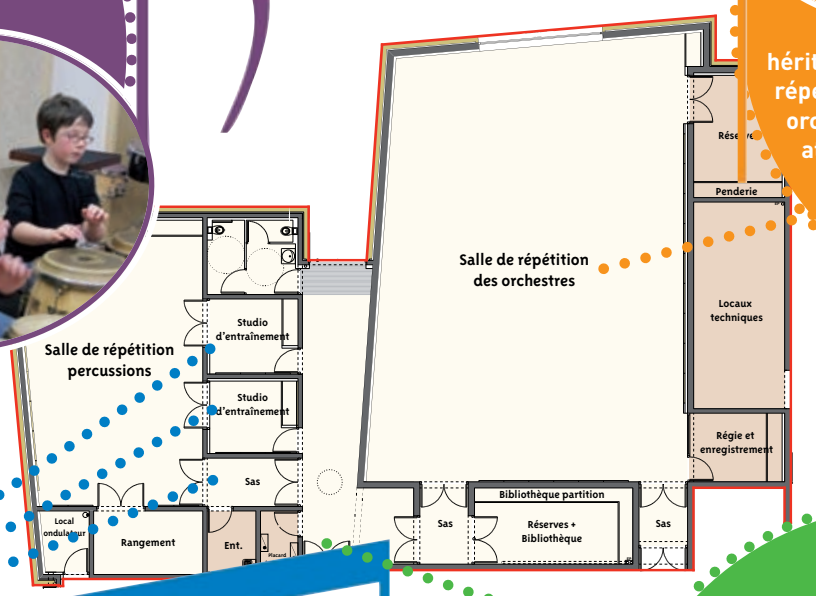

Cœur vivant du nouveau Conservatoire, l'auditorium Emile Quéraud (cf l'interview «La musique comme héritage») bat au rythme des concerts et des répétitions. Ses 213 m² peuvent accueillir des orchestres mais aussi 150 spectateurs. Autre atout - et non des moindres - il bénéficie d'un studio d'enregistrement à la pointe de la technologie.

Chut ! Voici l'auditorium

Répéter avec des maîtres

Les élèves de percussions disposent pour répéter de 3 studios d'entraînement :

- le studio Steve Gadd (batteur de jazz américain) : 5 m²
- le studio Tito Puente (musicien américain spécialiste des musiques afro-cubaines) : 10 m²
- le Gary Burton (vibraphoniste-marimbiste américain) : 10 m²

Bienvenue dans le hall !

Une fois la 2e tranche de travaux achevée, cette porte ouvrira sur une allée intérieure permettant de traverser le nouveau Conservatoire. L'entrée principale se situera dans les nouveaux locaux.

Entrée provisoire

La musique en héritage

Le nouvel auditorium a été baptisé Emile Quéraud du nom d'un ancien directeur de l'Harmonie Municipale des Sables d'Olonne. Après avoir travaillé à l'ORTF, puis à Canal +, en tant qu'ingénieur audiovisuel et filmé plusieurs décennies de Présidents de la République (Le Général de Gaulle, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chirac) son fils Henri Quéraud a posé ses valises à Olonne-sur-Mer où il se consacre à la musique.

L'auditorium du nouveau Conservatoire porte le nom d'Emile Quéraud. Que pensez-vous de cet hommage ?

« Mon père était très attaché aux Sables d'Olonne où il a passé 30 ans (de 1935 à 1965) en tant que directeur de l'Harmonie Municipale. Donner son nom à l'auditorium, c'est en quelque sorte reconnaître son action et tout le travail qu'il a accompli. Déjà, en 1965, au moment de son départ à la retraite, il avait été très touché par l'hommage que lui avait rendu la ville des Sables d'Olonne. Il faut dire qu'il connaissait bien le maire de l'époque –Michel Laurent- qui était un de ses anciens élèves. »

La création d'un conservatoire sur le Pays des Olonnes tenait particulièrement à cœur à votre père. Transmettre l'amour de la musique était important pour lui ?

« Avant 1968, seul Paris possédait un cour national supérieur. Et si les grandes métropoles régionales proposaient des cours de haut niveau, dans les autres localités, les Orchestres d'Harmonie recrutaient les musiciens en herbe et se chargeaient eux-mêmes de leur formation musicale. En tant que directeur de l'Orchestre des Sables d'Olonne, mon père assurait tous les cours de solfège et d'instruments. Pour lui la notion de transmission était très importante. Dès 1939, il a proposé la création d'une école mais la guerre a éclaté et le projet n'a pas pu aboutir. Dans les années 50, il a défendu avec ardeur le dossier et préparé le terrain de son successeur, Raymond Chartier, qui parviendra à créer en 1965, l'école de musique des Sables d'Olonne. »

Vous avez, semble-t-il, hérité de sa sensibilité musicale ?

« Comme mon père, je suis un ardent défenseur de la pratique amateur et la musique a joué un rôle essentiel dans ma vie. C'est d'ailleurs en passant mon brevet de technicien de la musique que j'ai rencontré ma femme qui a ensuite fait carrière dans le milieu musical et a longtemps enseigné. Aujourd'hui, nous jouons tous les deux dans les deux orchestres et les ensembles du Conservatoire des Olonnes. »

Premières impressions

Jean et Thomas Beuchard sont père et fils. L'un joue de la trompette, l'autre de la clarinette. Toutes les semaines, ils répètent ensemble au sein de l'Orchestre à Vent Que pensent-ils du nouvel auditorium ?

Thomas : « La salle est belle, grande et neuve. C'est agréable de jouer ici. »

Jean : « Ce qui frappe, c'est surtout l'excellente qualité phonique de l'auditorium. On peut enfin s'écouter les uns les autres et on a tendance à jouer moins fort. Du coup on a l'impression que le son est meilleur et que l'on fait de véritables progrès. Mais là, c'est au chef d'orchestre d'en juger ! »

Créer son entreprise : mission possible !

Ils ont des idées, du courage et du talent ! Reste qu'il n'est pas toujours facile de lancer sa propre affaire. Pour aider les jeunes chefs d'entreprises à tenter l'aventure économique, la CCO propose un outil d'hébergement –la Pépinière- et un soutien financier via la plate-forme « France Initiative ». Explications.

Bienvenue en Pépinière

Jeune chef d'entreprise cherche locaux à louer. Sur le Pays des Olonnes, l'appel a été reçu 5 sur 5 et une Pépinière d'Entreprises créée en 1999. Située à l'entrée du Parc Actilonne, à Olonne-sur-Mer, cette structure dynamique propose des bureaux et ateliers ainsi qu'une vaste palette de services annexes. La formule a déjà séduit de nombreux porteurs de projets. Présentation des 3 derniers arrivants.

A. J. Taille de Pierre

ou l'homme qui parle aux pierres

Artisan, au sens noble du terme, Jérémy ARNAUD taille la pierre et la transforme en cheminées, escaliers, plans de travail, murs, etc. Souvent sollicité pour des travaux de rénovation et de restauration dans le bâtiment, il répond tout aussi bien aux demandes des particuliers que des professionnels de l'immobilier. En quelques mois Jérémy ARNAUD a su se faire un nom en Vendée mais aussi sur les Pays de la Loire.

SERAMA

ou les spécialistes de l'eau

Les milieux aquatiques n'ont pas de secret pour Ludovic BOISSINOT et Xavier JAMBOU. Lancée en septembre 2008, leur entreprise est spécialisée dans l'expertise et la restauration des cours d'eau, marais, étangs, etc. et son savoir faire est étendu : études en hydrobiologie, propositions d'aménagement de rivières et zones humides... Pour faire face à la marée montante de leurs clients, les deux associés pensent d'ores et déjà à embaucher !

CAXXI

ou l'ordinateur est votre meilleur ami

Avec CAXXI, finis les bugs et autres désagréments informatiques. Pour Michel MIOSSEC et Benjamin DAUBREMET, mieux vaut prévenir que guérir. Leur société conseille et accompagne les particuliers ou les professionnels recherchant un soutien personnalisé en matière informatique (Internet, multimédia, PC, téléphonie, solution wifi...). Leur activité comprend également des volets « achat et revente de matériel », « assistance et dépannage », « formation ».

Prêts d'honneur à la création d'entreprises

Pour démarrer son activité rien de tel qu'un coup de pouce financier ! Depuis avril 2007, la plate-forme « France Initiative » -financièrement soutenue par la CCO et quelques autres acteurs locaux- propose aux jeunes porteurs de projet des prêts d'honneur sans intérêt et sans garantie.

Ambiance détendue et conviviale ce 20 novembre 2008 à la Pépinière où la plate-forme « Pays des Olonnes Initiative », qui accorde depuis 2 ans des prêts sans intérêt et sans garantie, organise une soirée « Rencontre ». Pour l'occasion, de nombreux chefs d'entreprises du Pays des Olonnes se sont déplacés. Dans leur rang : Ludovic Boissinot et Xavier Jambou. Les créateurs de la société SERAMA (voir article ci-dessus) sont les 5e et 6e bénéficiaires d'un prêt sans intérêt et sans garantie et vont tous deux repartir avec un chèque de 5 000 €. De quoi booster leur jeune entreprise !

Pour Jean-Claude Carnet, président de « France Initiative », la soirée a été l'occasion de tirer un premier bilan. Si, en 2007, la plate forme a soutenu 5 porteurs de projet et accordé 17 000 € de prêts, son activité a progressé en 2008, puisque 6 porteurs de projet ont bénéficié de son aide et que 22 500 € ont été débloqués. Des chiffres qui démontrent que « France Initiative » est devenue un acteur économique reconnu.

Accordé aux créateurs, repreneurs ou chefs d'entreprises résidant sur le territoire de la CCO et pouvant justifier de moins de 3 ans d'activités, le prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie personnelle, est un véritable levier économique puisqu'il permet de doper durablement l'investissement et permet aux jeunes porteurs de projets d'être parrainés par un chef d'entreprise expérimenté. Des services précieux en période de crise !

Renseignements : Carine Geffroy, Tél : 02 51 96 88 88

Mémento sur la Pépinière d'Entreprises

• Vocation du site	Accueil de tous types d'entreprises (sauf commerces)
• Locaux à louer	9 bureaux de 15 à 30 m² 9 ateliers de 50 à 200 m²
• Loyers	Bureaux de 312 à 450 b HT/mois Ateliers de 769 à 908 b HT/mois
• Bail précaire	23 mois
• Services	- Secrétariat (courrier, devis, facturation, mailing, tenue des agendas...) - Retransmission des messages - Accès à la machine à affranchir - Utilisation des 3 salles de réunions - Promotion de la Pépinière et de ses locataires - Télésurveillance et entretien des parties communes - Parc autos réservé
• Démarches pour s'installer en Pépinière	- Prendre contact avec Carine Geffroy, responsable de la Pépinière d'Entreprises - Fixer un second rendez-vous pour monter un dossier de candidature - Attendre la réponse du comité de sélection.

PENSER A APPELER
Pépinière d'Entreprises
Parc Actilonne—BP 78
85340 OLONNE-SUR-MER
Tél : 02 51 96 88 88
Fax : 02 51 96 87 24
Mail : mbelier@cc-olonnes.fr

Bourse du travail : le dossier avance

Côté « bourse du travail », la réflexion suit son cours. Les nouveaux bureaux, destinés à abriter 4 organisations syndicales, devraient être construits sur un terrain appartenant à la CCO. Reste à régler les modalités financières. La question sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre réunissant les 4 Communautés de Communes des Olonnes, des Achards, du Talmondais et de l'Auzance et de la Vertonne.

Commissions qui êtes-vous ?

Pour ce 11e numéro d'Energie Océane, trois nouvelles Commissions ont accepté de présenter leurs missions et les dossiers dont elles sont responsables :

Commission des Affaires Sociales et Scolaires

Véritable pont jeté entre les générations, la Commission des Affaires Sociales et Scolaires veille tout autant au bien être des plus jeunes que des aînés. Elle propose des services clefs en main destinés à faciliter la vie de tous les jours tels que les crèches communautaires ou le Cool Café et le Centre Animation Jeunesse. Elle est également, avec le Conseil Général, le principal financeur du Centre Local d'Information et de Coordination du Littoral (CLIC) dont Gérard FAUGERON est le président.

6e Vice-Présidente en charge de la Commission

- Marie-Thérèse POUPARD (Olonne-sur-Mer)

Membres

- BARRE Véronique (Olonne-sur-Mer)
- BROSSEAU Stéphane (Olonne-sur-Mer)
- CHARRIER Clément (Le Château d'Olonne)
- CLERC Anita (Le Château d'Olonne)
- FAUGERON Gérard (Les Sables d'Olonne)
- FESSEAU Joë (Le Château d'Olonne)
- GREAU Nicole (Les Sables d'Olonne)
- PITRA Christian (Les Sables d'Olonne)
- PROUTEAU Dominique (Olonne-sur-Mer)
- TESSON Brigitte (Les Sables d'Olonne)
- TRAMEÇON Annick (Le Château d'Olonne)

Exemples de missions

- Gestion du Multi Accueil « Les Baigneurs »
- Gestion du Cool Café et du Centre Animation Jeunesse (CAJ)
- Création du Foyer Jeunes Travailleurs « Le Spi » et de la résidence « La Grand-Voile »
- Mise en place de la « Carte atout »
- Subventions aux associations

brève

La CCO à la page

Pour répondre au mieux aux besoins de leurs habitants et être en phase avec leurs temps, les élus sont sans cesse obligés de composer avec l'actualité et de tenir compte de l'évolution de leur territoire. Sur le Pays des Olonnes, les questions liées aux transports et à l'accessibilité ont pris de plus en plus d'importance d'où la création, en mars 2009, de deux nouvelles commissions. Suite à ces remaniements, les cartes du jeu ont été redistribuées et de nouveaux élus sont venus rejoindre l'équipe communautaire. Bienvenue à tous !

Côté crèches intercommunales

Les inscriptions au Multi Accueil « L'Ile aux Enfants » ont désormais lieu :
- le lundi après-midi de 14 h à 17 h 30,
- le vendredi matin de 9 h à 12 h
- ou sur rendez-vous pour les personnes qui ne seraient pas disponibles pendant ces permanences.

Pour calculer la participation financière des parents, le personnel du Multi Accueil a besoin de leur dernier avis d'imposition.

Renseignements : Multi Accueil « L'Ile aux Enfants », 105 rue des Grands Riaux, 85180 LE CHATEAU D'OLONNE – Tél : 02 51 20 18 18

La Commission Développement Economique et Formation

Un territoire a besoin de l'économie pour vivre et s'épanouir. Pour inciter les entreprises à s'installer sur le Pays des Olonnes, la Commission Développement Economique et Formation a créé des zones d'activités, une Pépinière et un Village d'Entreprises. Car sur le Pays des Olonnes il fait bon vivre mais aussi travailler !

8e Vice-Président en charge de la Commission

- Yves ROUCHER (Les Sables d'Olonne)

Membres

- BILLON Annick (Le Château d'Olonne)
- GAUVIN Brigitte (Les Sables d'Olonne)
- HOUSSAINT Patrick (Olonne-sur-Mer)
- JURGES Laurent (Olonne-sur-Mer)
- MERCIER Joël (Le Château d'Olonne)
- MOREAU Yannick (Olonne-sur-Mer)
- PERON Loïc (Les Sables d'Olonne)
- PITRA Christian
- PROUTEAU Dominique (Olonne-sur-Mer)
- ROSSIGNOL Jean-Claude (Le Château d'Olonne)
- TRAMEÇON Annick (Le Château d'Olonne)

Exemples de missions

- Création et promotion des différentes zones d'activités économiques de la CCO
- Construction d'un Village d'Entreprises
- Réalisation et gestion d'une Pépinière d'Entreprises
- Soutien aux actions de formation
- Participation aux actions de développement économique

La Commission Aménagement de l'Espace et Environnement

Alors que le Développement Durable est plus que jamais d'actualité, les élus se doivent de montrer l'exemple. Chargée de la collecte des déchets sur le territoire de la CCO, la Commission Aménagement de l'Espace et Environnement occupe une position stratégique. Son objectif principal : préserver le cadre et la qualité de vie du Pays des Olonnes.

7e Vice-Président en charge de la Commission

- Jean-Michel BELLE (Les Sables d'Olonne)

Membres

- BROSSEAU Stéphane (Olonne-sur-Mer)
- CHAPPELIN Jean-Philippe (Les Sables d'Olonne)
- CHARRIER Clément (Le Château d'Olonne)
- DOAT Isabelle (Le Château d'Olonne)
- DURAND Denis (Olonne-sur-Mer)
- MAIRAND Christian (Le Château d'Olonne)
- MOREAU Yannick (Olonne-sur-Mer)
- PATHE Martine (Les Sables d'Olonne)
- PERON Loïc (Les Sables d'Olonne)
- POUPARD Marie-Thérèse (Olonne-sur-Mer)
- RAIMBAUD Laure (Le Château d'Olonne)

Exemples de missions

- Gestion de la déchetterie de Chaintrelongue
- Collecte des ordures ménagères
- Entretien du chenil
- Création et gestion d'une fourrière automobile

Rendez-vous dans le 12e numéro !

Le dernier volet de ce dossier paraîtra dans le prochain numéro d'Energie Océane. Au programme : la présentation de la commission des Affaires Culturelles à laquelle on doit le nouveau Conservatoire de Musique mais aussi un zoom les commissions « Transports » et « Accessibilité » qui viennent tout juste d'être créées. Affaire à suivre !

La santé en « pôle » position

Zone de la Vannerie, la première infrastructure à sortir de terre sera le Pôle Santé des Olonnes. Fin 2009-début 2010, la partie Clinique ouvrira ses portes et la construction de l'Hôpital sera lancée. Désireuse d'apporter sa pierre à l'édifice, la CCO a mis un terrain de 15 ha à la disposition du Pôle et pris à sa charge les travaux d'aménagement pour un montant total de 3,6 millions d'euros. En un an, la voirie, les parkings, l'assainissement et l'éclairage public ont été réalisés et les espaces verts sont en bonne voie. Tour du propriétaire sur des voies d'accès fraîchement bitumées.

STATIONNEMENT

750 places de parking sont à la disposition des automobilistes (dont 21 réservées aux personnes à mobilité réduite). Le nombre de places nécessaires a été défini à partir du nombre de lits.

Les adeptes des moyens de transport « doux » n'ont pas été oubliés. Un abri bus a été installé à mi-chemin des entrées de la Clinique et de l'Hôpital et une piste cyclable créée. Information rassurante : les vélos n'auront pas à emprunter la RN 160 et pourront passer par le rond-point de Chaintrelongue.

ASSAINISSEMENT

Côté assainissement 3 bassins de rétention ont été réalisés. Ce dispositif a été complété par la pose de canalisations destinées aux eaux usées et par la réalisation d'un poste de refoulement.

Position stratégique à l'entrée du Pôle oblige, le bassin de la Burguinière a fait l'objet d'une attention toute particulière. Revêtu d'une couverture végétale, il est enterré et donc invisible à l'œil nu.

ACCES

Que l'on vienne du Pays des Olonnes, de Saint-Mathurin ou de Vairé, l'accès au Pôle Santé se fera facilement grâce à la création, sur la RN 160, du rond-point de la Burguinière.

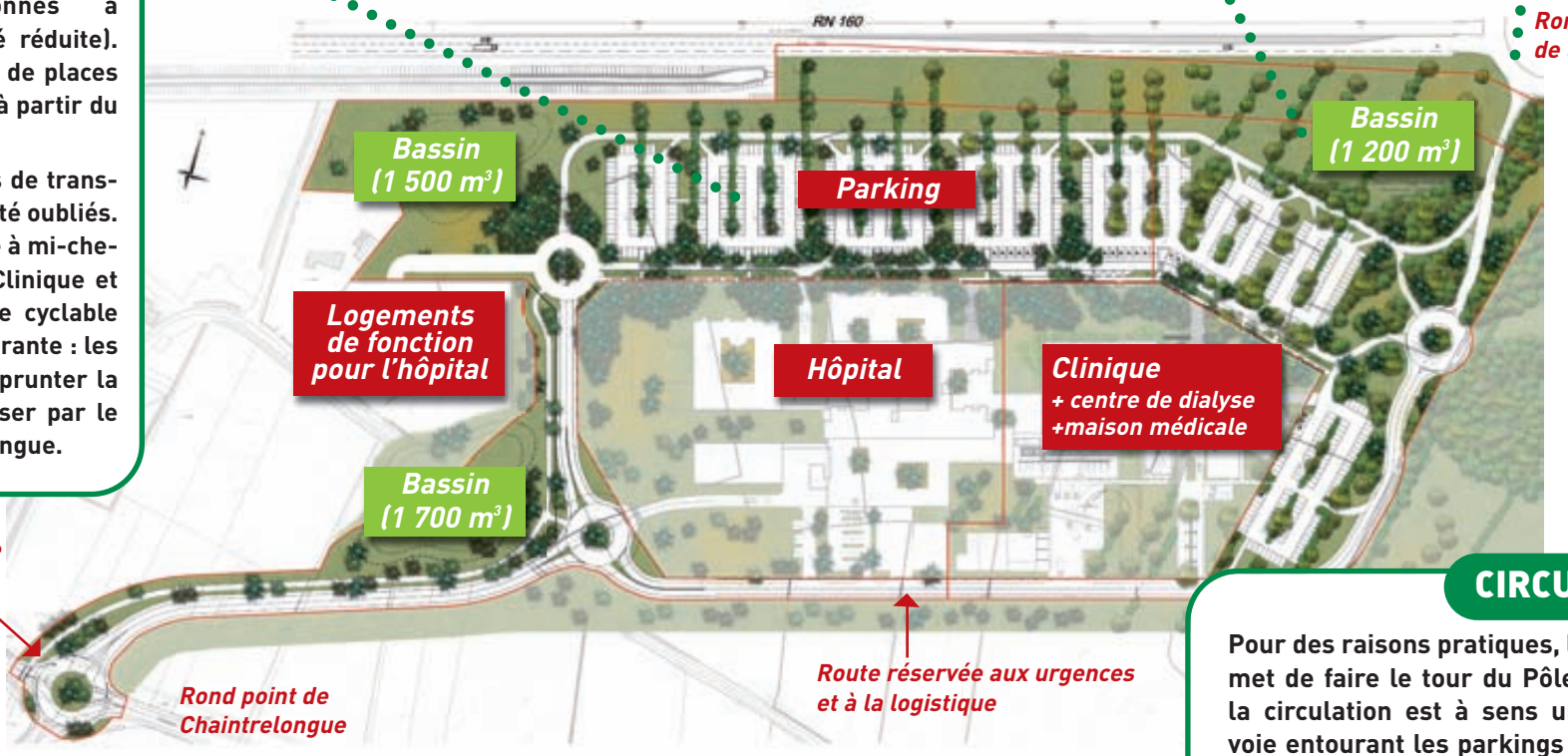

CIRCULATION

Pour des raisons pratiques, la voirie permet de faire le tour du Pôle. Attention : la circulation est à sens unique sur la voie entourant les parkings et la route à l'arrière du bâtiment est réservée aux personnes chargées de la logistique ainsi qu'aux urgentistes.

PAYSAGE

Dès le lancement du projet, le traitement paysager a fait l'objet d'une réflexion poussée. L'objectif était d'intégrer les bâtiments au paysage, de sauvegarder les arbres et les haies ainsi que de recréer une ambiance végétale de rétro littoral. Pins divers, chênes communs et verts atténueront la rigidité des voiries, offriront leur ombrage et entoureront le Pôle Santé d'un écran protecteur. Le merlon qui longe la RN 160 servira entre autres de protection phonique aux bâtiments.

L'éclairage public est d'ores et déjà installé et se fondra harmonieusement dans les haies champêtres et la végétation du site.

Lorsque les parkings et la voirie sortent de terre.

Passage de relais

Après avoir passé 28 ans à la Communauté de Communes des Olonnes, dont 21 ans à la tête des Services Techniques, Daniel Daviet a fait valoir ses droits à la retraite et laisse sa place à Rémi Abriol tout droit venu de la ville d'Ifs où il occupait un poste similaire. Située dans l'agglomération de Caen, la petite ville normande a connu un développement spectaculaire entre 1985 et 2009 puisqu'elle est passée de 4 000 à 12 000 habitants ! En tant que directeur des Services Techniques, Rémi Abriol a activement participé au développement d'Ifs. Il a, entre autres, travaillé sur de nombreux dossiers de ZAC et à la création d'un campus universitaire, d'une ligne de tramway et même... d'une forêt de 50 ha. Cet homme d'expérience -qui a suivi une formation universitaire en géographie/aménagement du territoire et travaillé pendant 3 ans dans un cabinet d'architecte avant de rejoindre la fonction publique- désirait relever de nouveaux défis et rejoindre un territoire agréable et dynamique. Le Pays des Olonnes lui a ouvert ses portes ! ●

Environnement

Garder la « Tri attitude »

Si les Français sont à 87 % favorables au tri des déchets, les habitants des Olonnes ne font pas exception à la règle. Tous les jours, ils le prouvent en sortant leur poubelle ou en se rendant aux points d'apport volontaire de la CCO. Les résultats relevés en 2008 sont plus qu'encourageants.

Sur le Pays des Olonnes, trier ses déchets est devenu un véritable réflexe. Conteneurs personnels et sacs jaunes sont toutes les semaines sortis et les points d'apport volontaire sont régulièrement utilisés. Des attitudes éco-citoyennes qui portent leurs fruits et influent directement sur les résultats relevés par la Communauté de Communes.

Bilan : en 2008, le tonnage des ordures ménagères collectées en porte à porte a baissé (14 772 tonnes en 2008, contre 14 992 en 2007) et celui des emballages, verre et papier augmenté (4 838 tonnes en 2008 contre 4 638 tonnes en 2007). Cette évolution positive, enclenchée depuis 2003, montre que les habitants des Olonnes trient davantage.

Des résultats confirmés par la fréquentation en hausse constante de la déchetterie des Fontaines où 20 000 tonnes de déchets ont été déposées l'année dernière alors qu'en 2003 le tonnage ne dépassait pas les 13 500 tonnes.

Une mention spéciale doit être décernée à la collecte des seringues et scalpels usagés. Si début 2008, 24 personnes avaient recours à ce nouveau service, elles sont désormais plus de 110. Un bilan positif pour la CCO qui a distribué, tout au long de l'année, 323 collecteurs d'aiguilles usagées et en a traité et incinéré 272 ! ●

Collecte des piquants/coupants : mode d'emploi

Réservé aux particuliers en auto traitement médical résidant sur le Pays des Olonnes, le service de collecte des seringues et scalpels usagés est gratuit et garantit un parfait anonymat. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre à l'une des permanences organisées par la CCO à la Pépinière d'Entreprises, rond-point du parc Actilonne.

Calendrier 2009

2 et 3 juin (9 h à 12 h – 14 h à 17 h)
1er et 2 septembre (9 h à 12 h – 14 h à 17 h)
1er et 2 décembre (9 h à 12 h – 14 h à 17 h)

Renseignements
02 51 23 86 17 ●

brèves

Au revoir aux encombrants

Une collecte des encombrants a lieu la 3e semaine de chaque mois. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit d'appeler le 02 51 21 40 88 la semaine précédant la collecte.

Côté assainissement

Prochaine réfection du remblai oblige, le réseau d'assainissement, qui court le long du remblai des Sables d'Olonne, est en réfection. Trois phases de travaux sont prévues :

- **octobre 2008/avril 2009 : tronçon entre les Atlantes et la place Navarin**
- **septembre 2009/avril 2010 : tronçon entre la place Navarin et la rue de Trudaine**
- **septembre 2010/avril 2011 : tronçon entre la rue de Trudaine et la rue Guyemer**

Sur ce chantier la CCO et la ville des Sables d'Olonne, qui possèdent toutes deux une partie du réseau, travaillent main dans la main, afin que, la création très attendue du nouveau remblai puisse être lancée sur de bonnes bases ! ●

Recette du compost communautaire

« Tu m'as donné ta boue et j'en ai fait de l'or. » : un vers de Baudelaire suffit à résumer la fonction de l'unité de compostage de la Communauté de Communes. Ouvert début 2008, sur le site de la station d'épuration du Petit Plessis, cette structure moderne transforme les boues issues du traitement des eaux usées en compost. Mais quelle est la recette utilisée par la CCO ?

Temps de préparation : *Environ 2 mois et demi*
Ingrédients : *Boues de la station d'épuration, déchets verts, coproduits structurants, air*
Matériel : *Une unité de compostage avec mélangeur, casiers de fermentation, casiers de maturation, cribleur*
Personnel : *2 agents à temps complet*

1 Obtenir un mélange homogène

Prenez 1 volume de boues fraîchement traitées par la station d'épuration du Petit Plessis, mélangez le avec 2 volumes de déchets verts issus de l'usine du Taffeneau et 1 volume de coproduits recyclés (bois, etc.)

2 Laisser fermenter

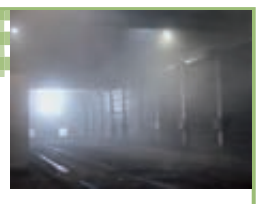

Récupérez le mélange et placez le dans l'un des 9 casiers de fermentation de l'unité où il sera ventilé. Cette opération favorise le développement des champignons et bactéries qui vont dégrader la matière organique. L'opération se passe en vase clos, l'air insufflé est récupéré et traité. Conclusion : aucune mauvaise odeur ne s'échappe de l'installation.

Au bout de 10 jours retournez le mélange en le plaçant dans un second casier où il fermentera pendant 11jours.

A savoir : *Au cours ce cette phase, la température du mélange peut atteindre 80 ° !*

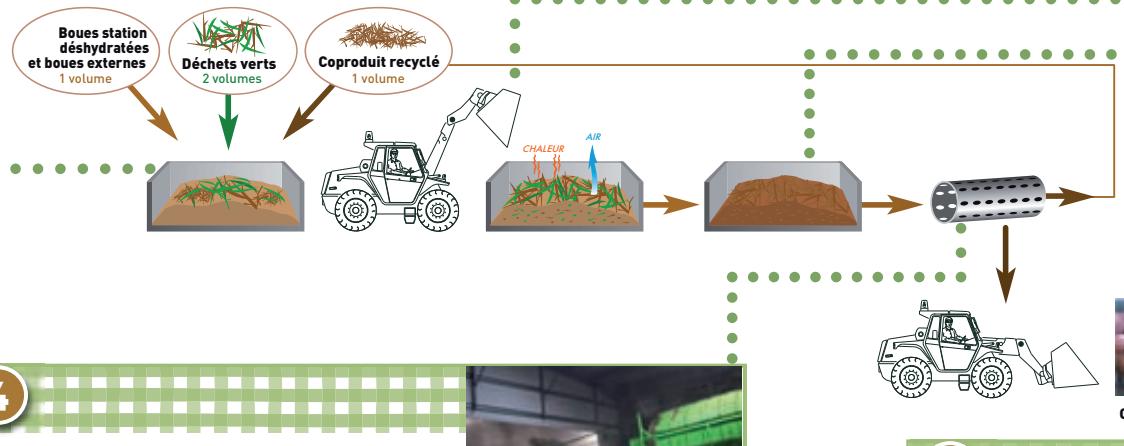

3 Lancer la maturation

Laissez évoluer le produit dans un casier ouvert. Le maître mot est alors la patience puisqu'il faut compter autour de 2 mois pour obtenir un compost de qualité.

A savoir : *Compost « mûr » signifie compost « sans odeur ».*

COMPOST FINI

4 Cribler avec soin

Pour ne garder que le meilleur du compost, il faut le cribler avec soin et éliminer toutes les particules les plus grossières. Et comme dans une perspective de développement durable, rien ne se perd, ces particules seront recyclées dans le mélangeur (voir étape 1).

5 Stocker avant de servir

Foncé, friable et sentant bon l'humus, le compost est prêt à être utilisé. Reste à l'analyser pour être sûr qu'il réponde bien à la norme européenne NFU 44095.

Le compost peut désormais être utilisé et retourner à la terre.

A savoir : *Tous les ans l'unité de compostage du Petit Plessis traite 8 600 tonnes de boues.*

Accompagnement et solidarite

Chantier Ecole : Objectif pergola

Les premiers coups de pioche ont été donnés début janvier et déjà la pergola et l'abri vélos du Chantier Ecole sortent de terre. Encadrés par l'association Pedagogia, 12 volontaires travaillent tout à la fois sur le chantier et leur parcours professionnel. Retour sur un projet qui est mené tambour battant et qui constitue une première en Vendée.

Laurence DERUYVER (second rang au centre), dont l'interview figure ci après, est la seule femme de l'équipe.

Depuis le 5 janvier dernier, l'enceinte du Centre Animation Jeunesse connaît une activité inhabituelle. Le concert des marteaux, des burins et des pioches est venu se mêler à celui des skates retombant sur l'asphalte et une ancienne dépendance a été remplacée par un chantier pas tout à fait comme les autres. Les 12 ouvriers à l'œuvre avancent bon train et ont tout de vrais professionnels. Ils sont pourtant en formation et participent au premier Chantier Ecole organisé par l'association vendéenne Pédagogia.
Le principe est simple : pendant 5 mois et à raison de 3 jours et demi par semaine, les 12 volontaires alternent cours pratiques et théoriques épaulés par David Guillet, responsable du chantier, et Pascale Bremaud, chargée des cours de remise à niveau (français, maths...). La formation comprend également 4 semaines de stage. Une bonne manière de renouer avec le monde de l'entreprise ou tout simplement de le découvrir.

Une formation doublement utile

Car si une véritable dynamique de groupe est très vite apparue, les participants -dont l'âge varie entre 19 et 47 ans- ont des objectifs différents. Certains cherchent encore leur voie, d'autres désirent travailler ou ont déjà travaillé dans le bâtiment.
Reste qu'actuellement tous tendent vers un même but : transformer l'ancienne dépendance de 40 m² qui jouxtait le Centre Animation Jeunesse en une pergola et un abri vélos. Et comme toute peine mérite salaire, les 12 participants sont rémunérés par les ASSEDIC ou la Région qui est aussi le financeur de l'opération. La CCO a pour sa part offert les matériaux. Le 20 mai prochain le Chantier Ecole fermera ses portes en laissant au Centre Animation Jeunesse de nouvelles infrastructures. Un beau cadeau de départ ! ●

Janvier 2008 : l'ancienne dépendance

Janvier 2009 : début des travaux

Mars 2009 : la pergola sort de terre

Le bâtiment au féminin

Elles sont peintres, carreleuses, électriciennes : de plus en plus de femmes se dirigent vers les métiers du bâtiment. Sur le Chantier Ecole, Laurence DERUYVER apporte une touche de féminité mais aussi et surtout un nouveau regard et un véritable savoir-faire. Portrait d'une jeune femme dynamique dont la vocation est la construction.

Pourquoi avez-vous choisi la filière du bâtiment ?

« Par goût. Mes grands-parents étaient maçons et ébénistes. Sans doute m'ont-ils transmis leur amour du travail bien fait. J'ai très vite su que je voulais devenir menuisier/ébéniste et m'inscrire dans la tradition familiale. J'aime créer et voir les résultats de mes efforts. »

Que vous apporte votre participation au Chantier Ecole ?

« Sans emploi en ce moment, j'avais envie de découvrir le travail de la pierre et d'apprendre de nouvelles techniques. Comme en Vendée très peu d'entreprises sont spécialisées dans le domaine, le Chantier Ecole représentait une occasion unique. Cette formation est d'autant plus motivante que les jeunes du Centre Animation Jeunesse attendent avec impatience de pouvoir bénéficier de la pergola et du parking à vélos. Nos réalisations vont être utiles, elles ne seront pas détruites à la fin du chantier comme dans toutes les autres formations. »

Est-ce facile d'évoluer dans le monde du bâtiment quand on est une jeune femme ?

« Même si la situation a évolué, de nombreux préjugés perdurent et ce n'est pas toujours évident. Personnellement je n'envoie jamais de CV à un patron mais je me déplace pour lui montrer que je possède une véritable expérience et un véritable savoir-faire. C'est un challenge de tous les jours. Mon objectif est de prouver que les femmes sont aussi capables que les hommes et que le bâtiment peut également se conjuguer au féminin. La mixité est partout, alors pourquoi pas dans le monde de la construction ? » ●

Présents et à l'écoute

Le service « Animation et Prévention de la CCO », c'est tout d'abord une équipe soudée de 4 animateurs et d'un éducateur de prévention. Petit tour des structures où l'on peut les retrouver

LE COOL CAFE = bar sans alcool + rire et convivialité + écoute et prévention
NB : Une éducatrice est spécialement détachée par le Conseil Général de la Vendée pour mener une action de prévention au sein du Cool Café.
34 rue de l'Hôtel de Ville aux Sables d'Olonne
Renseignements : 02 51 23 95 66

LE CENTRE ANIMATION JEUNESSE (CAJ) = skate park + salles dédiées à la musique + ambiance sympa
Rue des Capucines à Olonne-sur-Mer
Renseignements : 02 51 21 19 63

LE SERVICE PREVENTION = soutien + écoute + accompagnement, les ados et leurs parents
34 rue de l'Hôtel de Ville aux Sables d'Olonne
Tél : 02 51 96 92 28
Portable: 06 75 21 93 93 ●

En remplissant le questionnaire, distribué fin mars/début avril, dans tous les lycées et collèges du Pays des Olonnes, tu as permis de mener à bien la première phase d'une étude 100 % jeune. L'objectif est de mieux cerner tes besoins et souhaits en matière de loisirs. Désires-tu bénéficier de davantage de visites et excursions ? Rêves-tu de multiplier les animations sportives et culturelles ? etc.

Chargée de dépouiller les questionnaires et de mener à bien le dossier, l'association Assorama, spécialisée dans l'animation et le développement local, va pouvoir définir tes attentes ainsi que celles de la majorité des 10/20 ans des Olonnes. L'objectif est de mettre en place une politique « jeunesse » ambitieuse et dynamique et de compléter le dispositif déjà mis en place (voir l'encadré ci contre). Affaire à suivre !

Merci aux jeunes du Pays des Olonnes !

Sport

Hippodrome de la Malbrande :

en tête dans la course à la modernité

Le 18 avril dernier, chevaux et jockeys se sont élancés sur la piste de la Malbrande et ont participé à la première réunion PMU de l'année. 8 courses de trot se sont succédées tout au long de l'après-midi et laissent présager d'une saison 2009 riche en émotions et en spectacles dans un hippodrome récemment remis à neuf.

En médaillon : Jean Houssaint

Se rendre à l'hippodrome de la Malbrande, c'est accéder à un autre univers. Le cœur bat un peu plus vite, les jockeys passent dans un tourbillon de couleurs, la foule frémit au rythme des paris gagnés ou perdus. Les années passent et le public demeure.
Avant 1913, il se pressait sur la plage des Sables d'Olonne où chevaux et jockeys luttaient de dextérité. Rendez-vous fut ensuite donné sur l'aérodrome de la Lande qui n'accueillait pas encore d'avions mais était entièrement dédié aux fiers équidés. Réquisitionné par l'armée allemande en 1940, l'emplacement ne fut jamais rendu à l'hippodrome qui prit alors ses quartiers à Saint-Jean d'Orbestier avant de déménager une dernière fois, en 1970, à la Malbrande sur un terrain offert par la ville des Sables d'Olonne. Devenu l'un des cinq grands hippodromes de l'Ouest, la Malbrande a su se doter d'équipements technologiques de pointe et propose sans cesse de nouvelles infrastructures aux professionnels des courses hippiques. Il faut dire qu'avec Jean Houssaint, actuel président et ancien jockey professionnel, il n'est pas question de se reposer sur le paddock ! Président bâtisseur, il a, dès son arrivée en 2002, engagé une ambitieuse politique de modernisation.

Neuf et fonctionnel

La tour principale, qui abrite sur 2 étages, les vestiaires, les bureaux administratifs et la salle de pesée a été entièrement réaménagée et, dans la foulée, le restaurant panoramique a pu être agrandi. En 2005, c'était au tour du hall des parieurs d'être rénové. Deux ans plus tard, la piste de trot avait le droit à un lifting complet. Sans oublier la création d'une tour de galop qui a permis d'allonger de 47 m la ligne d'arrivée. Pour financer ces 4 376 903 000 € de travaux l'hippodrome a eu recours à l'emprunt et aux subventions. La CCO a pour sa part participé à l'opération à hauteur de 519 470 €.
Mais que reste-t-il à faire à l'hippodrome ? Ce ne sont pas les idées qui manquent à Jean Houssaint : *« Les 56 box destinés à accueillir les chevaux ne sont pas suffisants. Nous projetons de créer 50 nouveaux box d'ici deux ans. Nous devons sans cesse évoluer car qui n'avance pas recule. »*. Parole d'ancien jockey !

L'hippodrome c'est :

- **100 employés et bénévoles** les jours de courses
- **1 restaurant panoramique** de 180 places et 1 chapiteau « restauration rapide »
- **15 jockeys** par course
- **1500 personnes** sur site par réunion
- **21 réunions** par saisons se subdivisant en :
  - **réunions PMH** (Paris Mutuels Hippodromes). Les paris sont enregistrés sur place ou –grande nouveauté 2009 !- via internet
  - **réunions PMU** (Paris Mutuels Urbains). Sur ce type de courses, la France entière peut parier.
- **2 pistes de course**
  - **1 piste herbée** de 1 528 m réservée au galop
  - **1 piste sablée** de 1 250 m réservée au trot

Saison 2009

Très attendue, la prochaine réunion PMU est fixée au 22 juin et sera suivie, tout au long de l'été, par 19 autres rencontres. Entre les réunions PMU, les courses de plat et d'obstacles ou les courses de trot en diurne et en nocturne, les amateurs et les simples curieux auront l'embarras du choix !
Le calendrier des réunions est consultable sur le site de l'hippodrome de la Malbrande : http://www.vendee-courses.com

Culture

Calendrier culturel

Spectacles des mairies

Offices de tourisme

Le Château d'Olonne : 02 51 21 09 67
Les Sables d'OLonne : 02 51 96 85 85
Olonne-sur-Mer : 02 51 90 75 45

Services des affaires culturelles

Le Château d'Olonne : 02 51 23 88 08
Les Sables d'Olonne : 02 51 23 16 60
Olonne-sur-Mer : 02 51 95 23 47

MAI

V 1
S 2
D 3
L 4
M 5
M 6
J 7
V 8
S 9
D 10
L 11
M 12
M 13
J 14
V 15
S 16

2 mai à 21 h 00 — Bien des choses — François Morel et Olivier Saladin — Théâtre • Les Atlantes

6 au 11 mai — Rencontres Cinéma — Cinéma • La Gargamoëlle

9 mai à 20 h 45 — Les moureux de Goldoni — Compagnie Pirate — Théâtre • Havre d'Olonne

16 mai à 21 h 00 — Washboard Group — Charles Prévost et Eric Luter — Jazz — La Gargamoëlle

D 17
L 18
M 19
M 20
J 21
V 22
S 23
D 24
L 25
M 26
M 27
J 28
V 29
S 30
D 31

17 mai à 17 h 00 — A Zappa ! — Prophetic Attitude — Le Concert Impromptu — Musique — Havre d'Olonne

21 mai à 19 h — OPUS : Le Petit Répertoire — Théâtre — Cour du musée de l'Abbaye Sainte-Croix

22 mai à 21 h — OPUS : L'instant Croxel — Théâtre — Bar le Rétro

22 mai à 20 h 30 — Atelier-chanson et chorale de si, de la — Concert — Abbaye Saint-Jean d'Orbestier

JUIN

L 1
M 2
M 3
J 4
V 5
S 6
D 7
L 8
M 9
M 10
J 11
V 12
S 13
D 14
L 15

19 juin — Fête de la Musique

24 juin à 15 h 30 — Chorales A Fonds Les Notes — Concert — Abbaye Saint-Jean d'Orbestier

M 16
M 17
J 18
V 19
S 20
D 21
L 22
M 23
M 24
J 25
V 26
S 27
D 28
L 29
M 30

24 juin à 15 h 00 — Les Fous de bal Les Bouskidous — Bal pour enfants — Parc de la Jarrie

29 juin à 20 h 30 — Chorales du CIMO et Arc-en-Ciel — Concert — Abbaye Saint-Jean d'Orbestier

Vos contacts à la Communauté de Communes

Communauté de communes des Olonnes
17 rue Nationale - 85109 Les Sables d'Olonne
Tél : 02 51 23 84 40 - **Fax :** 02 51 32 02 87
info@cc-olonnes.fr

Pépinière d'entreprises **Tél :** 02 51 96 88 88
TUSCO **Tél :** 02 51 32 95 95
Piscine des Chirons **Tél :** 02 51 32 53 58
Déchetterie des Fontaines **Tél :** 02 51 23 86 05

Service de la collecte des ordures ménagères
Tél : 02 51 23 86 05
École de musique **Tél :** 02 51 23 90 07
Médiateur du livre **Tél :** 06 17 25 37 99

Cool Café **Tél :** 02 51 23 95 66
Centre Animation Jeunesse
Tél : 02 51 21 19 63
CLIC **Tél :** 02 51 21 49 10
Multi Accueil **Tél :** 02 51 20 18 18

Sur le Web...

La Communauté de Communes des Olonnes anime un site internet où sont présentés tous ses services. www.cc-olonnes.fr

Directeurs de la publication : Louis GUÉDON, Yannick MOREAU • **Réalisation et rédaction :** CCO (Virginie ROUX), Rue Prémion.
Photos, cartes et illustrations : « SNCF, CCO (Virginie ROUX), www.photo-libre.fr, monsieur Yves, mairie des Sables d'Olonne, mairie d'Olonne-sur-Mer, Camara, Les Sables Vendée Triathlon, Logerais, SEC/Christian MAIRAND • **ISSN :** 1770-9873